

LE VILLAGE SOLIDAIRE AVEC L'UKRAINE

COLLECTE DES 3 & 4 MARS

Face à la situation tragique et aux drames humains que connaît actuellement l'Ukraine, l'Association des Parents d'élèves et la mairie ont tenu à apporter leur soutien et à se mobiliser pour le peuple ukrainien.

La cour de l'ancienne école s'est transformée en lieu de dépôt de vêtements chauds et produits de première nécessité.

Les produits collectés ont été transportés à la mairie de Péronne pour ensuite être acheminés à la Protection civile à Amiens.

L'appel a été entendu et nous vous en remercions.
Pour information : la mairie continue de recenser les possibilités d'accueil sur la commune.



... PUIS SUR LA SEMAINE DU 4 au 9 AVRIL :

Les dons du village ont été acheminés samedi 9 avril après midi dans les locaux de stockage de la Protection Civile de la Somme à Amiens. Ils ont été remis directement à son Président, monsieur Coquelle. Cette deuxième collecte représentait, en sa plus grande partie, des produits d'hygiène et de soins. Les cartons et sacs, regroupés avec d'autres à Calais (centre logistique de la Protection Civile), ont été acheminés ensuite vers la frontière qui sépare la Roumanie de l'Ukraine.

Merci aux volontaires qui ont tenu les permanences, classé les différents produits par catégorie, mis sous cartons et sacs, identifié les colis : Françoise, Martine, Laurence, Brigitte, Martial, Eddie.

2 opérations réussies : Merci à toutes et à tous !...

LE MOT DU MAIRE

Comme si cette pandémie ne suffisait pas! La déraison ou l'ambition pour ne pas dire la folie de quelques dirigeants nous replongent dans l'inquiétude. Ce 24 février et les jours qui s'en suivent marqueront à nouveau notre mémoire. Cela doit nous rappeler que dans ce monde où tout va si vite, ce qui nous semble bien acquis peut basculer très vite. Nous avons la chance de vivre dans une belle démocratie. Confrontés à cette guerre, nous pouvons tous l'apprécier, même si tout n'est pas parfait. A nous tous le devoir de veiller, d'entretenir, de participer à garder un tel privilège.

Cette guerre fait naître un grand élan de solidarité (voir article ci-contre).

Merci à tous pour votre générosité.

Malgré cela, la vie continue dans notre village. Les actions décidées par votre conseil municipal se mettent en place doucement. Vous l'avez sûrement remarqué, nous avons fait un gros effort sur le fleurissement avec l'aide de Romain notre nouvel agent. A ce sujet une personne s'est permis de nous voler un arbuste. C'est vraiment navrant ! Mais je préviens : attention à celui qui se fera prendre !

Les beaux jours arrivent. Je souhaite à chacun de passer un bel été en espérant retrouver un peu de sérénité dans nos vies.

Jacques Pinchon

NEWS DU VILLAGE...

MASSIFS DU CENTRE BOURG : « UN GRAND CHAMBOULE-TOUT » ???



Nous avons tous remarqué un remaniement des parterres du centre bourg. « Un de plus ! » me direz-vous... On vous l'accorde mais remaniement mûrement réfléchi. Nous allons vous l'expliquer...

Le pourquoi ? Ce changement est venu naturellement d'une réflexion de notre nouvel agent communal « Romain, le jardinier ». En effet, *"les heures passées au désherbage seront des heures perdues sur d'autres chantiers dans la commune"*. Ce n'est pas faux !

De cette vérité, est née l'idée de mettre en place une toile de paillage à haute résistance sur les sols afin de limiter au maximum les interventions de désherbage et d'arrosage.

Après un hivernage au chaud dans les ateliers communaux, les anciennes plantes reprennent peu à peu leur place. Rien n'a été jeté, les pousses ont été réutilisées avec des nouveautés, comme des arbustes d'ornement qui permettent de donner de la hauteur et de ce fait, casser la planitude des massifs.

« MERCI ROMAIN !!! »

IL NOUS A QUITTÉS ...



Je veillais sur l'ancien cimetière et l'église depuis au moins cinquante ans. La dernière tempête a eu raison de moi en me coupant en deux.

Elle a achevé le travail du lierre qui s'était installé en mon sein depuis de nombreuses années, rongeant mon cœur et ma sève.

Je m'appelais "IF Baccata". La commune a choisi d'abréger mes souffrances. N'étant plus en mesure de supporter le poids de mes branches, je devenais un danger. J'ai rejoint en toute quiétude mon frère et voisin centenaire, cèdre disparu en 1968.



DU CÔTÉ DES COMMISSIONS...

LA VITESSE... LE BRUIT... UN DÉFI POUR LA COMMUNE...

Notre village et ses deux hameaux sont traversés par des routes fréquentées (voitures, camions, ...). Et certaines rues sont plus particulièrement touchées en certaines circonstances (exemples : la rue des Bovines aux heures scolaires, la grande rue pendant la campagne betteravière, ...). Pas de problème si tous les conducteurs étaient raisonnables : « dans un village il y a des habitants, des piétons, des vélos... **JE RALENTIS !!!...** ». Ne rêvons pas. Il restera toujours quelques irréductibles, des semelles de plomb, des têtes dans les chaussettes...

Le problème ?... Il est de deux ordres : un risque pour la sécurité de chacun d'abord. Rappelons-le, la vitesse est la cause N° 1 des accidents graves en agglomération. Et puis, de façon invisible, insidieuse, une conséquence cachée sur la qualité de vie : la vitesse, c'est plus de bruit, donc des désagréments répétés qui gâchent le quotidien des riverains.

Alors, que faire ?... Pas simple ! Et surtout pas de réponse toute faite : la solution des uns dérange parfois les autres, l'unanimité n'existe pas dans ce domaine...! Et puis il y a aussi la réglementation applicable qui ne permet pas de faire n'importe quoi. Mais il faut également que nous soyons attentifs dans notre analyse à bien faire la part des choses : la vitesse réelle c'est une chose, le ressenti que l'on peut en avoir en est une autre... Ce ressenti, élément humain et subjectif, surévalue parfois la vitesse telle qu'elle serait mesurée. Donc, prudence ..!

Quels moyens à disposition ?... Ils sont nombreux, variés. Aucun ne résout à lui seul les difficultés. Plutôt la juxtaposition de mesures adaptées au cas par cas en fonction de la situation (plus ou moins de fréquence de passage des véhicules, périodicités, profil de la rue, proximité ou pas d'habitations, ...). Et puis il faut bien sûr prendre en compte ce qui est déjà en place dans le village.

Citons quelques-uns des moyens à notre disposition : les panneaux d'information, le radar pédagogique, les ralentisseurs (ils sont de types variés : coussin berlinois, chicane, plateau surélevé, écluse simple ou double), la limitation de la vitesse à 30 Km /heure, etc...

Votre conseil municipal a pris le dossier en mains, travaille sur le sujet. La commission « voirie » s'est réunie le 25 novembre 2021 et a établi un relevé complet des voies et sections de voie les plus exposées dans le village. Elle s'est réunie également le 11 février 2022 pour resserrer la liste et établir un projet des priorités et leur traitement technique possible. Une rencontre sur le terrain avec la Direction de l'Equipement s'est déroulée sur ce thème le 23 février 2022.

Nous vous tiendrons informés bien sûr de l'avancée de ce dossier. N'hésitez pas à nous communiquer vos réflexions. Merci !



ET SI LES SECOURS SE TROMPAIENT D'ADRESSE ...

Nous vous parlions de la mise à jour d'un Plan d'adressage permettant l'installation de la fibre optique dans notre village... Et bien sachez que celui-ci est pratiquement terminé..!

Il nous faut encore créer les adresses des bâtiments publics (Eglise, Foyer, etc...) mais également corriger un problème important que ce plan nous a permis de recenser.

En effet, comme plusieurs rues portent le même nom, cela est source d'erreurs pour les livraisons (courriers et colis...) mais aussi et surtout pour le SAMU ou même encore les POMPIERS.

C'est pourquoi afin de résoudre ce problème, nous devons procéder au changement de nom de rue (ou de numéro selon le cas). Evidemment nous sommes conscients que cela va occasionner des contraintes pour les habitants concernés. Un courrier leur sera remis pour leur expliquer les modifications qui seront effectuées, ainsi que la marche à suivre et les administrations à prévenir. Nous serons là pour les accompagner.



FIN D'UN GROS CHANTIER DANS LES MARAIS

Dans un numéro précédent nous vous avions informé d'un chantier important sur l'hiver 2021-2022 concernant la parcelle dénommée « petit marais » (derrière l'étang) : coupe de 900 peupliers et sortie des grumes. Le chantier s'est terminé le 29 mars après des péripéties et des retards liés à la pluie (en décembre notamment). Compte tenu de ces retards, les plantations de remplacement se dérouleront sur l'hiver prochain. Le curage des fossés devrait se dérouler fin septembre ou octobre de cette année.



C'est une équipe belge qui a entrepris les travaux de coupe et nettoyé le site : Monsieur Higny et son fils (voir photo) : Bravo pour leur travail !

Les habitants de la rue des étangs ont eu à subir des gênes et des dérangements (transport des grumes la nuit, rue salie) : nous les remercions vivement pour leur compréhension.

NOUVEAU CHEMIN DE RANDONNÉE : OÙ EN EST-ON ?...

Nous vous le présentions sur notre journal de janvier. Il s'agit d'un ancien chemin rural abandonné, une belle cavée dénommée « Voie de Ham » qui se situe dans le prolongement de la rue de Lanchy. Le groupe de « défricheurs » a bien avancé dans sa restauration (travaux généralement le samedi matin) : l'abattage des arbres et arbustes qui se sont développés sur le chemin, la destruction des ronciers très envahissants, et le passage est dorénavant ouvert aux marcheurs aventureux (mais sans risque !). Toutefois beaucoup reste à faire... Le groupe de travail « Rando » a aujourd'hui dans ses priorités de « raboter » ou « extraire » les souches d'arbres (une douzaine) qui obstruent la voie. N'hésitez pas à nous rejoindre (renseignements à la mairie). Merci par avance ..!



DU MOUVEMENT DANS NOS ASSOCIATIONS...



DU CHANGEMENT DANS LE COMITÉ DES FÊTES

Le 24 février dernier a eu lieu l'assemblée générale du comité des fêtes.

A cette occasion, les membres du bureau ont été élus et le planning prévisionnel des manifestations établi.

Le bureau est ainsi composé :

- M. Jérémy JADOUL : Président
- Mme Gaëlle MILET : Vice-Présidente
- Mme Caroline HENOCQ : Trésorière
- Mme Adeline BORRUÉCO : Trésorière Adjointe
- M. Thierry DUPARCQ : Secrétaire
- M. Yannick KAMPFER : Secrétaire Adjoint

Au programme cette année :

- Concours de belote le 30/04/22 organisé par l'association de chasse
- Tournoi de Poker le 07/05/22 organisé par l'OML (Club de Foot)
- Brocante le 26/05/22 organisé par l'association des parents d'élèves
- Fête du village les 25 et 26/06/22
- Spectacle des enfants M'Dance le 26/06/2022
- Feu de Saint Jean le 02/07/2022 organisé par l'Amicale des 2 étangs et l'OML
- Fête nationale les 13 et 14/07/22
- Fête des associations le 10/09/22

Les détails vous seront communiqués ultérieurement. D'autres évènements s'ajouteront.

CONCOURS VÉLOS FLEURIS

Le comité des fêtes lance son premier concours de vélos fleuris qui aura lieu à l'occasion de la fête nationale le 14/07 et il est ouvert à tous.

Les participants devront décorer un vélo ou une trottinette. Ils pourront utiliser tous les objets et les matières nécessaires à sa décoration (papier crépon, cartons, fleurs naturelles, fleurs artificielles, paniers, matériaux de récupération ou recyclés). Une seule consigne : faire preuve d'originalité !



Pour participer au concours ainsi qu'à la parade, le participant devra pouvoir rouler avec son vélo fleuri ou sa trottinette fleurie.

Le port du casque est conseillé pendant la durée du concours et peut être aussi décoré.

Lors de votre inscription en mairie le règlement du concours vous sera remis. Alors :

« Laissez place à votre imagination et exprimez votre talent !!! »

SOCIÉTÉ DE CHASSE



: UNE OPÉRATION QUI FAIT SON BONHOMME DE CHEMIN



L'opération "Hauts-de-France Propres" a fait son retour après une année d'absence due à la pandémie. La société de Chasse, acteur historique de cette journée sur la commune, s'est vue octroyer le vendredi le soutien du corps enseignant et des élèves du RPC.

Mr Dominique Rigolin, président de la société de Chasse, lors du débriefing du samedi, en a profité pour féliciter et encourager cette participation qui permet au-delà de son aspect pédagogique, de sensibiliser les plus jeunes à l'importance du tri de nos déchets ainsi qu'au respect de la nature.

Après avoir démarré autour d'un café et des croissants offerts par notre boulanger, c'est dans la convivialité et la bonne humeur que la collecte de déchets divers dans nos chemins, talus, fossés, coins de marais, etc... a été réalisée.

Même si la quantité ramassée est d'une échelle moindre que celle des premières années de l'opération "Somme Propre", il semble qu'il reste encore beaucoup à faire dans la lutte de ce que l'on peut appeler "l'incivilité environnementale".

La matinée s'est finalement terminée comme elle avait commencé, cette fois-ci par un sandwich-pâté offert par les chasseurs.

BIP POP : UN PETIT RAPPEL ...

BIP POP est un réseau local d'entraide, de soutien : vous êtes isolé(e), vous êtes empêché(e) dans votre quotidien, vous avez une démarche à faire, un déplacement ...

N'hésitez pas : ce service est à votre disposition ! Et c'est gratuit.

Un besoin ?... Déposez votre demande à Sandra, Dorine ou Véronique à la mairie. Ou appelez directement la plateforme au **03 22 37 00 22**.

ANCIENS COMBATTANTS

LES ANCIENS COMBATTANTS EN ASSEMBLÉE...

La section locale des anciens combattants (Monchy - Quivières - Tertry) comprend 57 adhérents. Elle a réuni son assemblée générale le 3 février 2022 : 29 adhérents étaient présents.

Au cours de ce rassemblement de vifs remerciements ont été exprimés aux porte-drapeaux de la section, Alain BLERIOT et Jean-Claude GUILLEMONT, ainsi qu'à son trompettiste, Clément BLERIOT, pour leur participation aux cérémonies. Les bénévoles, qui apportent leur aide à la section (distribution du calendrier 2022, etc...), ont été également chaleureusement remerciés : Sylvie LESAGE, Roland DESBOIS, René LABALETTE, Maurice BOULANGER, Gérard DODEUIL. Le président, au cours de la séance, a salué la présence des enfants au monument aux morts lors des cérémonies et il a remercié à ce titre le personnel enseignant et les parents d'élèves.

Le bureau a été renouvelé :

Présidente d'honneur : Nicole BUJADINOVIC

Président : Patrick DUPONT

Vice-président : Jacques PINCHON

Trésorier : Jean Pierre DENNEQUIN

Secrétaire : Patrick DUPONT

Trésorière adjointe : Marinette DUPONT

Secrétaire adjoint : André VALETTE

LE VOYAGE ANNUEL SCOLAIRE ANNULÉ EN NORMANDIE POUR 2022.

La section des anciens combattants organise tous les deux ans un voyage pédagogique pour les enfants en classe de CM2 sur un (ou des) site(s) historique(s). Cette sortie - découverte a pour objet la préservation de la mémoire, du souvenir des combats au cours desquels des soldats ont défendu devant l'ennemi les valeurs de notre pays et notre liberté.

Cette année le voyage devait se dérouler les 15 et 16 juin avec, comme objectif, la découverte des sites du débarquement en Normandie. Cette sortie pédagogique était possible grâce à la recette de la vente des calendriers 2022, au soutien des parents d'élèves et des enseignants, et à l'aide financière des communes qui ont gentiment subventionné ce projet. L'hôtel réservé à Bayeux vient de nous faire savoir que l'Education nationale lui a signifié l'interdiction de loger des jeunes car leur établissement n'est pas agréé « jeunesse et sport » et tous les hôtels sont bien sûr complets pour 2022.

Nous sommes donc contraints et désolés d'annuler le voyage prévu. Une solution de remplacement est prévue. Une recherche est en cours.

Nous comptons faire ce voyage en Normandie pour 2023. Un contact a été pris avec un établissement agréé « jeunesse et sport ».



OLYMPIQUE MONCHY-LAGACHE



BILAN DE MI-SAISON



Amis supporters monchyssois, alors même que la saison n'a pas encore débuté, c'est avec une profonde tristesse que les membres du club apprennent le décès de leur ami Maxime Debail parti trop tôt. Ce fût un moment très marquant et sachez que cette saison lui est dédiée.

Malgré cette tragédie, le club avance, se renforce et grâce au travail des anciens et nouveaux dirigeants, l'effectif a pratiquement doublé. Il passe de 40 à 75 licenciés, un record depuis la saison 2012-2013 !

Deux équipes jeunes voient alors le jour en catégorie U6/U7 et U8/U9. Comptabilisant un effectif de 17 joueurs en herbe qui ont bien progressé depuis leur début de saison. Le club est très fier que des jeunes du village et des alentours puissent pratiquer cette activité sportive et collective à Monchy. La relève est importante donc MERCI à ces graines de champions, leurs parents ainsi qu'aux dirigeants qui s'en occupent.

Concernant les deux équipes séniors, après deux saisons interrompues prématurément par la COVID-19, cette année elles pourront enfin aller au bout de leur saison. Et c'est tant mieux parce que celle-ci réussie aux deux équipes. La A comme la B jouent le haut de classement, respectivement en D4 et D6, et peuvent toujours prétendre à la montée en division supérieure. Il y a une très bonne alchimie entre anciens et nouveaux, qui se sont très bien adaptés au club, faisant perdurer cette ambiance si particulière et si propre à l'Olympique Monchy-Lagache !

Suivez notre actualité grâce à notre page Facebook: facebook.com/monchylol



LA CHASSE AUX ŒUFS...

La traditionnelle chasse aux œufs pour les enfants, organisée depuis des années par l'AJML, a été réalisée cette fois-ci par la nouvelle association de Zumba, M'Dance & Cie.

Le rendez-vous était fixé à 15h00 au terrain de football et beaucoup de chasseurs en herbe ont répondu présent à l'appel des cloches.

1, 2, 3 partez..! Et hop..! La chasse aux œufs de Pâques battait son plein. Après de longues minutes de recherche, les enfants ont été récompensés par une distribution de chocolats.

Quand cette activité, toujours aussi appréciée par les enfants, fût terminée, petits et grands ont pu se réunir autour d'un pot de l'amitié.





TENNIS CLUB MONCHY-LAGACHE



STAGE MULTISPORTS TENNIS 18 au 22 Juillet 2022

Pour les jeunes de 5 à 18 ans du débutant au joueur confirmé. 1h30 / jour

Inscriptions 07 85 57 86 11

Renseignements club : 06 11 68 61 01 ou tennisclubmonchy@gmail.com

ACTUELLEMENT !

LE CHALLENGE DE L'OMIGNON

Tournoi Amicale Double Mixte

40 matchs à regarder !

Finale le 17 Juin 2022 à 18h00

BIBLIOTHÈQUE / MEDIATHÈQUE

N'oubliez pas, votre Médiathèque étant passée en réseau, l'inscription et les prêts sont **GRATUITS** pour **tous** depuis le 1er Janvier 2022 que vous habitez Monchy-Lagache ou les communes avoisinantes.

La Médiathèque, ce n'est pas que des livres, CD ou DVD... En vous inscrivant comme adhérent, La Bibliothèque Départementale de la Somme vous propose gratuitement d'autres services :

1-Ressources numérique :

<p>La Bibliothèque départementale numérique Accessible en un clic !</p>	<h4>Skilleos</h4> <p>Offre de cours et de loisirs, 100% en ligne, élaborée par des professionnels expérimentés et passionnés sur tous les sujets préférés des petits et des plus grands (langues, sport, musique, art, gastronomie, maison, bureautique, technologie, code de la route, business... et plein d'autres).</p>	<h4>MusicMe</h4> <p>Plateforme de streaming musical (grands labels et indépendants). Écoutez des millions de titres gratuitement, sans publicité, en ligne ou hors connexion. Téléchargez l'application dédiée pour une écoute en mode nomade: Music Me pour bibliothèques (Play Store/App Store).</p>	
	<h4>Igerip</h4> <p>La lecture est difficile ? Fâché avec l'orthographe, le français ou les maths ? Troubles de la mémoire ? Igerip est fait pour vous ! Des exercices simples et ludiques, à faire seul ou accompagné.</p>	<h4>Cité de la musique - Philharmonie de Paris</h4> <p>La Cité de la musique et la salle Pleyel accessibles chez vous 24h/24 - 7/7j. Tous les genres sont représentés : classique, rock, musiques actuelles, jazz, variété française, etc.</p>	
	<h4>Médiathèque numérique</h4> <p>Service de vidéo à la demande co-édité par ARTE VOD et UniversCiné. Dix programmes par mois accessibles parmi quelques milliers de propositions.</p>	<h4>Cafeyn</h4> <p>Service de presse en ligne nomade pour lire vos journaux et magazines au format PDF où et quand vous voulez !</p>	
	<h4>SPÉCIAL JEUNESSE</h4>	<h4>Ma petite médiathèque</h4> <p>Le service multi-contenus proposé par ARTE est destiné aux enfants de 3 à 12 ans. Un catalogue riche de plus de 2 000 références : des vidéos, des livres, des jeux, des activités créatives et manuelles ou encore de la musique.</p>	
	<p>Pour vous inscrire, rendez-vous sur :</p>	<p>www.bibliotheque.somme.fr/ressources-numeriques</p>	<p>ou faites-vous aider par votre bibliothécaire de proximité !</p>

2- Et aussi un espace « Facile à lire » :



facile à lire

UN PROJET SOUTENU
PAR LE MINISTÈRE DE
LA CULTURE DANS LE
CADRE DE L'APPEL
À PROJET NATIONAL
« ACTION CULTURELLE
ET LANGUE FRANÇAISE »

UN LIVRE FACILE À LIRE, C'EST QUOI ?

- Un récit simple mais pas simpliste ;
- Un récit de qualité ;
- Des sujets valorisants dans lesquels vous vous retrouverez ;
- Des sujets populaires qui vous intéressent !

UN LIVRE FACILE À LIRE, C'EST POUR QUI ?

- Pour tous les adultes et les adolescents ;
- Pour ceux qui se fatiguent facilement à la lecture ;
- Pour ceux qui n'ont pas lu depuis longtemps et qui voudraient recommencer ;
- Pour ceux qui ont oublié comment lire et voudraient réapprendre ;
- Pour ceux qui apprennent le français ;
- Pour les personnes en situation de handicap.

Lire vous fatigue ?

Vous n'avez pas vraiment le temps de lire ?

Le français n'est pas votre langue maternelle ?

Vous n'avez pas lu depuis longtemps ?

facile à lire est fait pour vous !



ETAT CIVIL



Naissance :

Ezio HENOUX née le 08 Mars 2022 à Saint-Quentin.

INFORMATIONS DIVERSES

LE MIEL ET LES ABEILLES

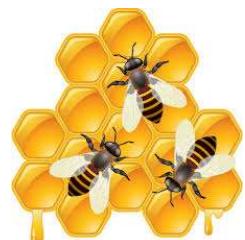
BON A SAVOIR



Si vous découvrez un essaim d'abeilles, il vous est possible d'appeler
Mr DOYEN Philippe habitant et apiculteur de Monchy-Lagache.

Il possède quelques ruches vacantes alors n'hésitez pas..!

DOYEN Philippe Apiculteur Monchy-Lagache
06 17 13 13 35



LA GRANDE COLLECTE DU 20 AU 30 MAI 2022



Le contexte

Dans le cadre de la réouverture de la « Nouvelle Scène » salle de spectacle à Nesle, la compagnie « conte la d'ssus » propose de travailler à la conception et la mise en place d'une résidence de terroir.

Performance et défi artistique

Au travers des 41 communes qui composent la Communauté de Communes de l'Est de la Somme, collectage de mémoires, implication des populations dans la construction d'un imaginaire collectif autour des lieux de culture, de la fête, des bals, des mariages ou des brocantes.

Cette résidence et le temps fort qui la clôturera seront l'occasion pour le public de voir son territoire, son village, son quartier, par le prisme des événements festifs et populaires, pour mieux se réapproprier la culture et l'équipement culturel que peut être pour tous la « Nouvelle Scène »

Les phases du projet

Les deux conteurs Olivier Cariat et Corentin Soleilhavoup (voir photo), en personnages, iront chercher les habitants et leurs énergies pour imaginer un univers artistique qui soit nourri de ces rencontres. Sur deux mobylettes antiques ils silloneront les routes du territoire Est de la Somme pendant 10 jours, se feront héberger, nourrir, pour mieux s'engouffrer sur les chemins tortueux de la mémoire de ceux qui croiseront leur chemin.

Ecriture et mise en bouche

Il s'agira ensuite de réécouter et d'éplucher tous les collectages enregistrés au fil du périple de 10 jours, puis d'en tirer la matière artistique et de la mettre en forme.

Un spectacle temps fort

Aboutissement du travail réalisé, il s'agira maintenant d'inviter le public à se retrouver et vivre ce qui a été concocté par lui, avec lui. Déambuler dans la « Nouvelle Scène » à la tombée de la nuit, partager ce moment en famille, avec ses voisins et rencontrer ceux que l'on a déjà croisés mais à qui on n'a jamais parlé.

ALORS comme Monchy-Lagache est de la partie...

Accueillez, recevez ces personnages comme il se doit, échangez avec eux et surtout ravivez vos mémoires, retrouvez les anecdotes de certains événements, de l'histoire de notre village, de vos familles.

Un grand merci à ceux qui joueront le jeu !



LE PRINTEMPS EST LÀ... ÇA POUSSÉ...
ÇA POUSSÉ... : UN RAPPEL...

Pensez à vos voisins !

Respectez les dispositions réglementaires pour la tonte des pelouses ou tout autre travail bruyant :

Les jours ouvrés : 08h30 à 12h00 et 14h00 à 19h30

Le samedi : 09h00 à 12h00 et 15h00 à 19h30

Le dimanche (& jours fériés) : 10h00 à 12h00

Merci, c'est sympa. On y gagne tous !



PEUT-ON BRULER DES DECHETS VERTS DANS SON JARDIN ?

NON!

Les déchets biodégradables de jardin ou de parc, dits déchets verts sont : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures.

Que faire des déchets verts ?

Il est possible de :

- Déposer les déchets verts en déchetterie ou dans les bennes prévues à cet effet.
- Les utiliser en paillage ou en compost individuel

Il est interdit de :

- Brûler à l'air libre ses déchets verts, comme l'ensemble de ses déchets ménagers.



Les week-ends de la benne Déchets Verts dans la commune sont :

- Week-end du 30 Avril & 01 Mai
- Week-end du 23 & 24 Juillet
- Week-end du 15 & 16 Octobre

